



La plongée et l'hémophilie

Dr. R. Kobelt, 2006

Dans notre liste de sports praticables par les hémophiles, la plongée figure parmi les disciplines sans problème. Il convient toutefois de préciser qu'il s'agit là de plongée élémentaire avec lunette, tuba et palmes en eaux de surface. Cela a toutefois donné lieu à des questions car dans toutes les lignes directrices et les livres spécialisés relatifs au matériel de plongée, l'hémophilie est un critère d'exclusion formel.

Une enquête approfondie menée par différents membres du comité de la COM a permis de conclure qu'il n'existait pas de raison explicite d'interdire la plongée aux hémophiles, ni dans la littérature abordant ce sujet ni selon l'expérience d'autres spécialistes de l'hémophilie ou de médecins de la plongée. Dans la pratique de la plongée, toute personne peut en effet être sujette à une hémorragie, surtout au moment où elle refait surface sous forme d'épistaxis ou en tombant sur le pont d'un bateau qui ballote. Mais il semble difficile d'affirmer que la plongée soit à proprement parler un sport qui favorise la tendance aux hémorragies. Il va de soi que la Commission médicale de l'A.S.H. n'est pas en mesure d'abroger les règles qui existent dans ce domaine au plan international.

Nous nous permettons donc de transmettre à nos membres les recommandations suivantes :

tout équipement de plongée est en principe interdit aux personnes souffrant d'une tendance accrue aux hémorragies, donc non recommandé. Dans certains cas, un entretien avec les spécialistes traitants doit permettre d'éclaircir la question de la responsabilité par rapport à l'équipement de plongée, aux risques de la personne concernée.